



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2014 - Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



PRÉPONDÉRANCE DES PROFESSIONS INTERMÉDIAIRES

- Les cadres sont très faiblement représentés : 6 % contre 29 % pour le secteur.
- La proportion de professions intermédiaires est la plus importante (73 %) et dépasse la part sectorielle (42 %).
- Le taux d'employés est inférieur à celui du secteur (17 % contre 25 %).
- Les ouvriers sont peu nombreux, il s'agit essentiellement du personnel d'entretien.



FÉMINISATION TRÈS FAIBLE

La proportion de femmes est réduite malgré un taux plutôt élevé dans la catégorie des employés.

Répartition des salariés par catégorie sociale

Catégories sociales			Ompl
Cadres	6,12 %	29,10 %	17,22 %
Professions intermédiaires	72,99 %	41,92 %	30,09 %
Employés	16,64 %	24,53 %	45,76 %
Ouvriers	4,26 %	4,45 %	6,93 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %



La catégorie sociale « cadres et professions intellectuelles supérieures » définie par l'Insee est plus large que les seuls « cadres » au sens statutaire. Elle comprend également des professions qui requièrent des connaissances très approfondies sans pour autant bénéficier du statut de cadres. L'appellation « professions intermédiaires » regroupe des « salariés » qui occupent une position intermédiaire entre les cadres et les agents d'exécution (ouvriers ou employés). Elle comprend les techniciens, agents de maîtrise, infirmières, dessinateurs, préparateurs en pharmacie... Dans le contexte des branches des professions libérales l'appellation « ouvriers » de l'Insee concerne essentiellement les ouvriers de maintenance, de nettoyage, les chauffeurs livreurs...

Taux de féminisation par catégorie sociale

Catégories sociales			Ompl
Cadres	30,55 %	45,39 %	67,95 %
Professions intermédiaires	20,41 %	34,61 %	78,30 %
Employés	83,53 %	81,80 %	92,90 %
Ouvriers	15,35 %	23,04 %	73,23 %
Ensemble	31,31 %	48,81 %	82,86 %



Secteur cadre de vie-technique

Branche professionnelle



Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers



STABILITÉ DU TAUX DE FÉMINISATION

Globalement, la part des femmes dans l'emploi de la branche varie peu sur la période. Néanmoins, la féminisation des cadres tend à progresser.



QUELQUES NUANCES RÉGIONALES

La répartition des salariés par catégorie sociale varie sensiblement d'une région à l'autre. Ainsi, la part des cadres est maximale pour l'Île-de-France (10 %), mais son minimum est atteint pour l'Occitanie (3 %).

Évolution du taux de féminisation par catégorie sociale

Années	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Ensemble
2008	18 %	19 %	ND	ND	31 %
2009	21 %	20 %	ND	ND	33 %
2010	16 %	17 %	ND	ND	33 %
2011	23 %	20 %	ND	ND	31 %
2012	25 %	21 %	83 %	16 %	31 %
2013	18 %	21 %	83 %	21 %	31 %
2014	31 %	20 %	84 %	15 %	31 %

ND : non déterminé

Répartition des salariés par région et catégorie sociale

Régions	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Non déterminé ¹
Auvergne-Rhône-Alpes	6,60 %	74,21 %	15,42 %	3,78 %	0 %
Bourgogne-Franche-Comté	6,04 %	67,11 %	21,92 %	4,92 %	0 %
Bretagne	6,33 %	69,81 %	20,75 %	3,10 %	0 %
Centre-Val de Loire	ND	74,07 %	19,17 %	ND	6,75 %
Corse	ND	70,42 %	21,13 %	ND	8,45 %
DOM	4,51 %	67,46 %	16,86 %	11,16 %	0 %
Grand Est	7,11 %	74,21 %	14,08 %	4,61 %	0 %
Hauts-de-France	6,04 %	76,33 %	13,44 %	4,19 %	0 %
Île-de-France	9,84 %	69,83 %	16,16 %	4,16 %	0 %
Normandie	ND	80,25 %	12,01 %	ND	7,74 %
Nouvelle-Aquitaine	4,19 %	75,70 %	16,38 %	3,73 %	0 %
Occitanie	3,48 %	77,46 %	15,69 %	3,38 %	0 %
Pays de la Loire	5,67 %	67,85 %	22,66 %	3,82 %	0 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	4,98 %	71,69 %	17,21 %	6,12 %	0 %
	19,29 %	34,57 %	30,83 %	15,31 %	0 %
	29,10 %	41,92 %	24,53 %	4,45 %	0 %
Ompl	17,22 %	30,09 %	45,76 %	6,93 %	0 %

1. Salariés dont la catégorie sociale n'a pas pu être déterminée pour cause de secret statistique.